



Agreste Champagne-Ardenne

Réseau d'Information Comptable Agricole

En 2008, les exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) de Champagne-Ardenne enregistrent à champ constant une baisse du résultat courant avant impôts de 23,5 %, comme dans le reste de la France. Après la hausse exceptionnelle du cours des céréales de 2007, le prix moyen du blé a diminué en 2008, mais celui des autres céréales et des oléagineux s'est bien maintenu. En grandes cultures, orientation dominante de la région, le résultat courant par actif est de 65 300 euros, niveau encore historique puisque dépassant en euros constants les années fastes de 1995 à 1997. La crise entraîne une baisse du résultat de 35 % en viticulture, suite notamment à la forte baisse des cours du vin sur lattes dans les caves. Le revenu des orientations animales chute aussi : en bovins lait de 11 % et en bovins mixtes de 27 %.

La hausse exceptionnelle du prix du baril de pétrole pèse fortement sur les charges, de façon directe pour le fioul et indirecte pour les engrais et amendements. Pour la troisième année du nouveau régime de primes depuis l'institution des DPU, le montant total des subventions se stabilise à 37 300 euros toutes spécialisations confondues. Hors viticulture, il atteint 61 000 euros par exploitation, soit 80 % du revenu courant.

Cependant, grâce à la viticulture, le revenu régional en tendance croît en euros constants depuis l'an 2000, malgré la mauvaise année 2003 et les baisses de 2005 et 2008. Hors viticulture, le revenu régional croît depuis 2003, malgré la mauvaise année 2005. Les résultats de 2009 viendront sans aucun doute inverser cette tendance positive.

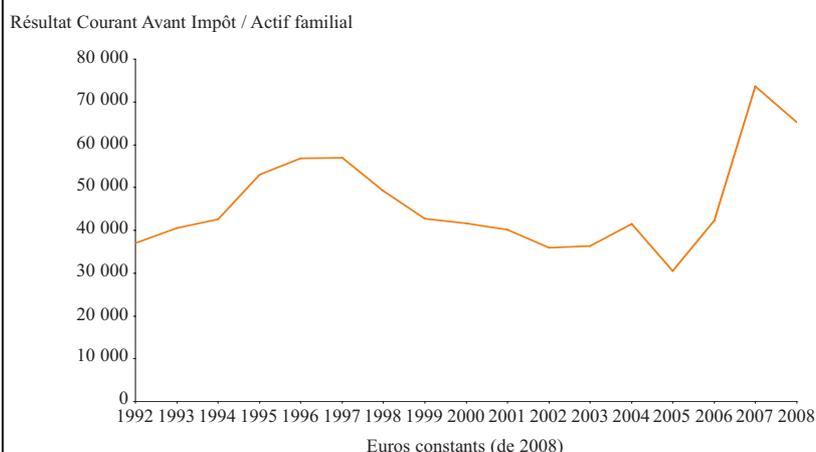
Les exploitations cultivant des betteraves affichent les meilleurs revenus

Suite à la baisse des cours du vin, le résultat courant avant impôts (RCAI) des 384 exploitations suivies en 2008 par le RICA en Champagne-Ardenne chute et retrouve, en euros constants, son niveau de 2005 et 2006. La moyenne par exploitation, avant paiement des charges sociales des exploitants, est de 90 000 euros toutes OTEX confondues, et de 76 850 euros hors viticulture, contre 32 600 euros en France. Après paiement des charges sociales, le revenu régional moyen est de 70 000 euros. Toutefois, pour s'affranchir de la taille des exploitations, il est plus pertinent d'observer le revenu par actif familial

à plein temps. Le RCAI par UTANS champardennais atteint 63 500 euros, soit 49 600 euros après déduction des charges sociales. Ces moyennes recouvrent des systèmes d'exploitation très différents.

Après plusieurs mauvaises campagnes, le résultat des **grandes cultures** s'est redressé nettement depuis 2006. Celles-ci comprennent les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) et celles orientées en cultures générales, typiques de la Champagne Crayeuse, produisant aussi des betteraves ou des pommes de terre en plus des traditionnels

Périodes fastes en grandes cultures de 1995 à 1997 et de 2006 à 2008

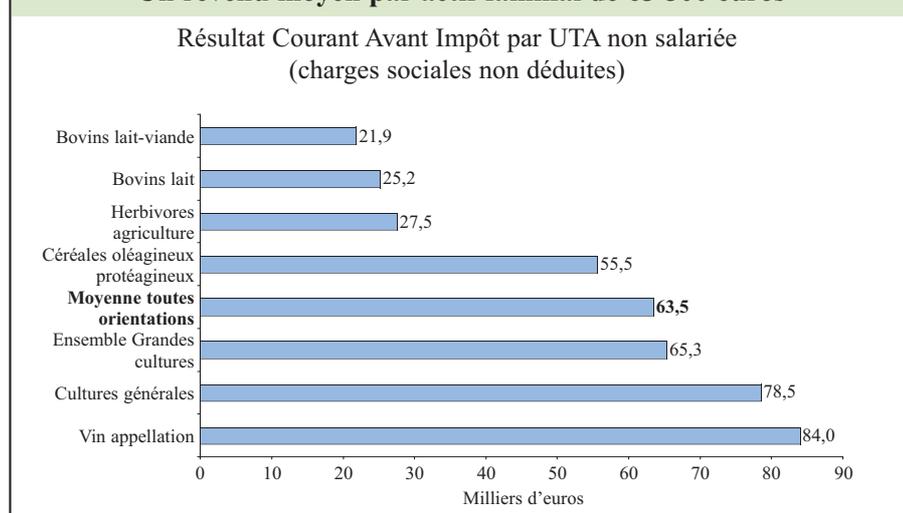


Source : Agreste, RICA 1992 à 2008



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Un revenu moyen par actif familial de 63 500 euros



Source : Agreste, RICA 2008

céréales et oléagineux. Le cours du blé a baissé après la hausse exceptionnelle de 2007, mais les cours de l'orge, de la betterave à usage non alimentaire et surtout du colza se sont fort bien maintenus. Cependant, malgré une hausse des ventes en valeur de 13 % en COP et de 14 % en cultures générales, le revenu baisse respectivement de 7 % et de 6 %. Le revenu par actif familial se stabilise en 2008 à 55 500 euros en COP et 78 500 en cultures générales. Après déduction des charges sociales des exploitants, il est respectivement de 44 700 et 63 500 euros. Les exploitations de grandes cultures dépensent en moyenne 23 250 euros en produits phytosanitaires et 35 000 euros en engrais et amendements, soit 63 % de leurs charges d'approvisionnement. Le poste des engrais augmente en valeur de 28 % en 2008. Les autres charges d'exploitation sont supérieures aux charges d'approvisionnement, les postes les plus importants étant les amortissements du matériel et les fermages. Les charges totales sont plus élevées dans les exploitations de cultures générales, avec un montant supérieur de 390 euros/ha par rapport aux exploitations spécialisées en COP. Les charges totales en énergie sont de 12 900 euros/exploitation, soit 80 euros/ha, elles augmentent de 27 % en un an.

Les aides directes restent conséquentes, d'autant plus qu'elles augmentent de 3 % par rapport à l'année précédente : elles se chiffrent en moyenne à 65 400 euros par exploitation. Elles sont plus élevées dans les exploitations de cultures générales (75 800 euros) qu'en COP

(58 250 euros). La part des subventions d'exploitation dans le résultat est de 73 % en grandes cultures, dont 78 % en COP, alors que les subventions dépassaient le revenu en 2005 et 2006. La dette totale des exploitations de grandes cultures s'établit à 191 000 euros, représentant ainsi 40 % du total des capitaux engagés. Cependant, il faut distinguer les exploitations spécialisées en COP moins endettées et les cultures générales qui restent les plus endettées des exploitations champardennaises. L'effort d'investissement est remarquable en 2008, comme l'année précédente où les entrées de trésorerie dues aux prix élevés des produits végétaux avaient incité les agriculteurs à renouveler leur matériel. Les achats de matériel augmentent encore de 21 % en cultures générales

pour atteindre 66 600 euros en moyenne par exploitation ; ils sont de 52 700 euros en COP, soit une augmentation de 35 %.

En **lait**, le revenu par actif familial est de 25 200 euros en 2008. Les exploitations laitières, qui avaient bénéficié de la hausse du prix du lait constatée à partir de l'été 2007, ont subi sa baisse à partir d'avril 2008. La chute du résultat de 11 % est identique à celle du reste de la France. Hors viticulture, c'est en orientation lait que les charges sont les plus élevées : elles atteignent 1 625 euros par ha de SAU. La hausse des aliments du bétail, consécutive à la hausse des matières premières, était de 37 % en 2007 et encore de 26 % en 2008 : leur montant est de 26 200 euros par exploitation. Les charges totales en énergie sont de 9 300 euros/exploitation, soit 92 euros/ha. Les aides directes augmentent de 9,5 %, ce qui permet au revenu des laitiers de moins baisser que dans les autres spécialisations. Ces aides atteignent 36 450 euros par exploitation, soit 93 % du résultat. La dette totale des exploitations professionnelles laitières se monte à 160 000 euros par exploitation, la situation financière est stabilisée.

En **lait + viande**, le résultat courant avant impôts s'établit à 21 900 euros par actif familial, niveau le plus bas de la région, en baisse de 27 % par rapport à 2007. Les aides directes augmentent pourtant de 7 % pour atteindre 51 550 euros par exploitation, soit 1,5 fois le résultat. C'est le taux de soutien le plus élevé en Champagne-Ardenne. Les

La dépendance vis-à-vis des aides PAC s'accroît

OTEX	Taux d'endettement ⁽¹⁾		Taux subventions/RCAI ⁽²⁾	
	2007	2008	2007	2008
Céréales-oléoprotéagineux	0,37	0,38	0,70	0,78
Cultures générales	0,41	0,42	0,57	0,68
Ensemble grandes cultures	0,39	0,40	0,64	0,73
Vin appellation	0,19	0,20	0,01	0,02
Bovins lait	0,38	0,38	0,78	0,93
Bovins lait-viande	0,36	0,36	0,92	1,52
Herbivores-agriculture	0,38	0,38	0,94	1,14
Champagne-Ardenne	0,26	0,27	0,30	0,41
France entière	0,36	0,37	0,69	0,90

Source : Agreste, RICA 2007 et 2008

(1) Part des dettes dans le total du passif

(2) Part des subventions d'exploitation dans le résultat courant avant impôt

Des charges élevées en 2008

Euros par hectare de SAU	Céréales Oléagineux Protéagineux	Cultures générales	Ensemble Grandes Cultures	Vin Appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
SAU totale (ha)	156,3	169,1	161,5	8,0	101,7	149,4	164,3	97,1
dont vignes (ha)	-	0,02	0,01	3,73	-	-	-	1,5
1 Charges d'exploitation (11 + 12)	1 126	1 508	1 289	25 530	1 560	1 392	1 355	2 138
11 Charges d'approvisionnement (111 à 115)	515	652	574	3 886	522	541	566	693
111 Engrais et amendements	203	236	217	590	57	91	128	198
112 Produits phytosanitaires	138	152	144	921	22	36	82	147
113 Aliments du bétail	36	53	43	-	258	217	190	104
114 Carburants et combustibles stockés	65	74	69	194	64	68	74	74
115 Autres charges d'approvisionnement	73	138	100	2 181	121	129	92	170
12 Autres charges d'exploitation (121 à 127)	611	856	716	21 644	1 037	850	790	1 445
121 Travaux par tiers	37	63	48	524	91	78	61	70
122 Entretien bâtiments et matériel	54	76	64	963	79	74	82	98
123 Loyers et fermages	110	154	129	5 699	104	98	101	306
124 Cotisations d'assurances, impôts et taxes	65	68	66	1 076	73	63	65	100
125 Charges de personnel	25	100	57	5 764	21	36	36	240
126 Dotation aux amortissements	231	248	238	3 081	330	285	268	346
127 Divers	88	145	112	4 537	340	216	175	285
2 Charges financières	37	39	38	830	50	44	39	65
3 Charges exceptionnelles	61	66	64	345	15	15	21	60
Total charges (1 + 2 + 3)	1 224	1 613	1 391	26 705	1 625	1 450	1 415	2 263
Charges sociales de l'exploitant	92	125	106	3 150	110	90	78	203

Source : Agreste, RICA 2008

dépenses en aliments du bétail se chiffrent à 32 400 euros par exploitation. Les ventes n'augmentent en valeur que de 2 %, ce qui ne suffit pas à compenser la hausse généralisée des charges. Les charges totales en énergie sont de 13 300 euros/exploitation, soit 90 euros/ha, ce qui représente une augmentation de 26 % en un an. Aussi les éleveurs en bovins mixtes sont la seule spécialisation de la région à ne plus investir en matériel ou en construction. Le taux d'endettement reste raisonnable, à 36 % ; la dette se monte en moyenne à 204 000 euros par exploitation.

Le revenu des exploitations orientées **grandes cultures et élevage**, tradition-

nelles notamment en Haute-Marne, subit les effets négatifs des spécialisations végétales et animales précédemment évoqués. Il atteint 27 500 euros par actif non salarié en 2008, soit une baisse de 13 %. Les efforts d'investissement sont frileux. L'endettement est stable à 194 000 euros, soit un taux de 38 %. Les aides directes augmentent de 6 % pour atteindre 58 350 euros par exploitation. Elles représentent 1,1 fois le revenu.

La **viticulture d'appellation** reste florissante malgré la crise. Après la chute de 2003 due aux gels tardifs de printemps, elle a renoué depuis 2004 avec sa prospérité. Les exploitations orientées en viticulture observées dans le Rica ont

en moyenne 3,73 hectares de vignes en 2008. Le revenu viticole par actif familial, qui prend en compte dans le Rica le poids économique des stocks de vin, n'atteint plus que 84 000 euros en 2008. Ce revenu, qui reste le plus élevé de Champagne-Ardenne, décroît fortement suite à la baisse spectaculaire des cours du vin en cercle et sur lattes. Suite à la crise mondiale, l'évaluation des stocks de vin lors des clôtures de décembre 2008 a été fortement revue à la baisse. Le résultat reste cependant plus élevé que lors des dernières mauvaises années 2000 et 2003, et rejoint en fait en euros constants les années 1992 et 1995. Après déduction des charges sociales des exploitants, il atteint 64 800 euros par actif familial. La hausse du loyer des terres est de 6,5 % ; celui-ci nécessite 45 700 euros en moyenne par exploitation. Les charges de personnel salarié sont de 46 200 euros par exploitation. Les charges totales en énergie sont de 4 700 euros/exploitation. Globalement les charges (hors charges sociales des exploitants) représentent 67 % de la valeur de la production (y compris subventions), contre 77,5 % en moyenne dans les autres orientations que la viticulture. La dette totale des exploitations viticoles se monte à 249 000 euros en moyenne, mais c'est le taux d'endettement le plus bas de la région (20 %).

Méthodologie

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) recueille les informations comptables d'un échantillon d'exploitations professionnelles dans toute l'Union Européenne. L'échantillon français de 7 466 exploitations comprend en Champagne-Ardenne 384 exploitations. La classification en OTEX (Orientation technico-économique des exploitations) est un classement des exploitations selon le plus souvent la règle des

2/3. Une exploitation est considérée comme orientée en « Cultures générales » si elle tire au moins 1/3 de sa MBS (Marge brute standard) des grandes cultures autres que COP, c'est-à-dire des betteraves, pommes de terre, plantes industrielles, semences fourragères et luzerne pour déshydratation. Les exploitations bovines en Champagne-Ardenne sont orientées soit en lait, soit en lait + viande (bovins mixtes).

Un revenu moyen par exploitation de 90 000 euros avant charges sociales

Par exploitation	Céréales Oléagineux Protéagineux	Cultures générales	Ensemble Grandes cultures	Vin appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
Nombre exploitations échantillon	104	80	184	103	30	23	36	384
Nombre exploitations univers	3 648	2 524	6 172	6 240	557	423	1 830	15 574
Caractéristiques physiques								
SAU	156,2	169,1	161,5	8,0	101,7	149,4	164,3	97,1
dont en fermage	141,0	164,7	150,7	5,9	89,4	132,1	153,1	89,4
dont en vignes	-	0,02	0,01	3,73	-	-	-	1,52
UGB (animaux)	19,8	18,6	19,3	-	123,8	175,4	123,6	38,0
UTA total	1,52	1,95	1,70	3,11	1,66	1,77	2,17	2,32
dont: non salariés	1,34	1,43	1,37	1,31	1,55	1,55	1,86	1,42
Financement et éléments du bilan (milliers d'euros)								
Fond de roulement net	121	189	149	633	85	121	109	337
Autofinancement	45	43	44	20	31	43	44	34
Actif immobilisé	250	307	274	495	299	399	343	379
dont Capital d'exploitation	182	221	198	154	259	346	300	200
Actif circulant	162	265	204	731	119	174	169	409
dont Stocks	88	111	97	572	79	121	112	291
Capitaux propres	255	334	287	981	262	371	320	575
Endettement total	158	240	191	249	160	204	194	214
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Production de l'exercice	193	293	234	318	165	194	218	263
Rabais remises ristournes	1	1	1	-	-	-	1	1
- Approvisionnement	80	110	93	31	53	81	93	67
- Autres achats et charges externes	36	57	45	52	58	63	61	51
= Valeur ajoutée hors fermage	78	127	98	234	54	51	64	146
+ Subventions d'exploitation et indemnités d'assurance	60	77	67	3	37	53	61	39
- Loyers et fermages	17	26	21	46	11	15	17	30
- Impôts et taxes	2	3	2	5	1	2	2	3
- Charges de personnel	4	17	9	46	2	5	6	23
= Excédent brut d'exploitation	114	158	132	141	77	83	101	129
+ Autres produits	-	-	-	1	-	-	-	-
- Dotation aux amortissements	36	42	39	25	34	43	44	34
= Résultat d'exploitation	79	117	94	117	44	40	57	96
+ Produits financiers	1	2	2	-	-	-	1	1
- Charges financières	6	7	6	7	5	7	6	6
= Résultat courant avant impôts	74	112	90	110	39	34	51	90
- Charges sociales des exploitants	14	21	17	25	11	14	13	20
= RCAI après déduction des charges sociales	60	91	73	85	28	20	38	70

Source : Agreste, RICA 2008

Pour en savoir plus :

- www.agreste.agriculture.gouv.fr : Données en ligne, années 2002 à 2008 disponibles

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Mars 2010



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt - Service régional
de l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : J. Lefèvre
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros